

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 3 juillet 2020

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 2 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 2 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 enregistrés à La Réunion ce vendredi 3 juillet à 15h00, soit un **total de 533 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020. Les deux nouveaux cas du jour sont des cas importés : un a été dépisté à l'issue de sa septaine et le deuxième a été testé à son arrivée à l'aéroport.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 3 juillet 2020

531 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 73% sont des cas importés.

• Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	385	+2
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	35	0
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	76	0
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	70	0
Nombre total de cas investigués	531	+2

• Situation sanitaire :

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-1
Cas hospitalisés hors service de réanimation	16	+2
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	10	+1
Cas hospitalisés en service de réanimation	3	-1
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	3	-1

Décès de personnes atteintes du Covid-19	2	0
---	---	---

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

- **Contact-tracing : plus de 4 000 personnes appelées individuellement et suivies**

Le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de « sujets contacts » ou de « contacts »).

Ces personnes font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **appeler immédiatement le 15** en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- **appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes** (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

Le dispositif de contact-tracing repose désormais sur **3 niveaux différents et complémentaires**, assurés par :

- **le médecin traitant au premier niveau** : identification de l'entourage familial le plus proche,
- **l'Assurance maladie au second niveau** : identification milieu professionnel, amical ...
- **l'ARS au troisième niveau** : investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

RECOMMANDATIONS A SUIVRE

- **Se protéger avec les gestes barrières**

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

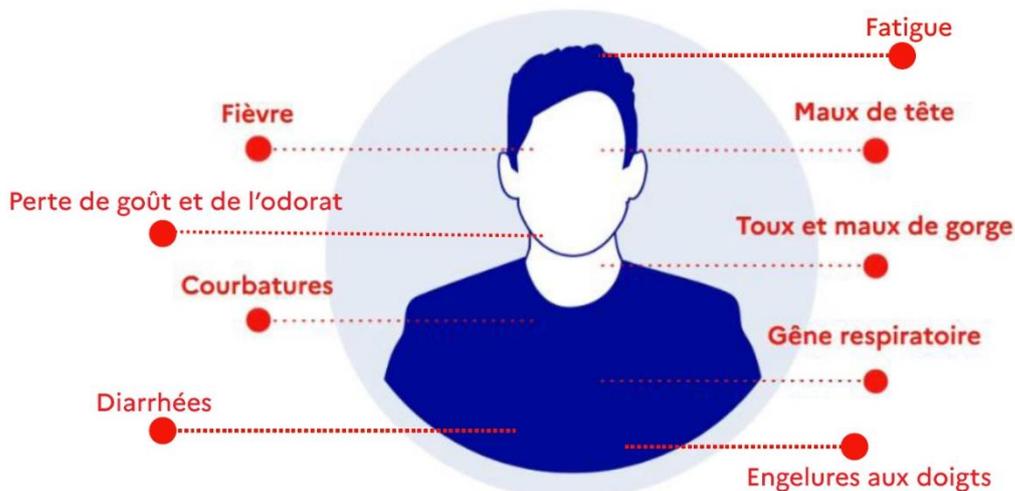
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

- Si vous des difficultés respiratoires et signes d'étouffement : appeler le 15 sans délai
- Appeler immédiatement un médecin dès l'apparition des symptômes (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique.

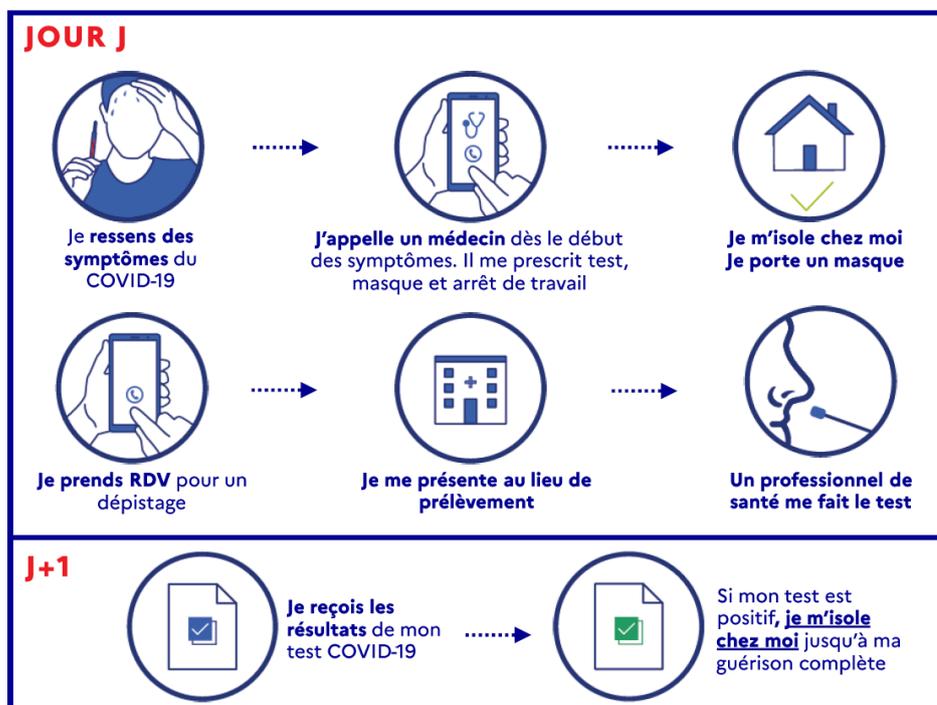
SYMPTÔMES



Durée d'incubation :
3 à 5 jours en moyenne et jusqu'à 14 jours

SI J'AI DES SYMPTÔMES

Résultat du test
48H
après les 1ers symptômes



Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974